

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	41

**N° 53/2017**

**OBJET : Attribution de marchés – Service assainissement**

**L'an deux mille dix-sept et le 07 mars à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 28 février 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Floréal MUNOZ, François NOWAK, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Carole LAFUSTE, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** Monsieur Jean-Pierre BASTIANI donne procuration à Madame Joëlle TEISSIER, Madame Sylvie BOUTILLIER à Madame Nadine BARRE, Madame Anne FIGUEROA à Monsieur Alain RIVELLA, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Monsieur Serge DEMANGE, Madame Danielle TENSA à Monsieur René AZEMA.

**ABSENTS :** Madame Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Messieurs Bertrand COURET, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGILOLO, René PACHER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée que deux consultations ont été engagées en matière d'assainissement ayant pour objet :

- 1- Travaux d'assainissement pour la future gendarmerie d'Auterive.
- 2- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement à Auterive (rue Lafayette) et à Grazac.

Monsieur le Président apporte les précisions suivantes :

**1- Travaux d'assainissement pour la future gendarmerie d'Auterive.**

Le montant des travaux a été estimé par le maître d'œuvre, Valoris géomètre expert, à 36 996.50€ HT. La consultation a fait d'une publication dans la Dépêche du Midi et sur le profil acheteur de la Communauté de Communes.

Pour choisir l'offre économiquement la plus économiquement avantageuse, 2 critères ont été énoncés : le prix (40%) et la valeur technique (60%)

Les offres ont été confiées au maître d'œuvre de l'opération pour analyse et présentation du rapport d'analyse en commission d'appel d'offres.

Il est rappelé que ces travaux, hormis les travaux de branchement de la nouvelle gendarmerie, font l'objet d'une convention avec la ville d'Auterive qui prend en charge le coût des travaux.

A l'issue de l'analyse des offres, il ressort que l'offre de l'entreprise SAS SPELLECO pour un montant de 26 569.90€ HT est la plus économiquement avantageuse pour les intérêts de la collectivité.

## **2- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement à Auterive (rue Lafayette) et à Grazac.**

La désignation de la maîtrise d'œuvre pour les opérations susmentionnées (missions de base et tranches optionnelles) a fait l'objet d'une consultation restreinte auprès de 5 entreprises.

Les montants estimatifs des lots sont : 15 000€ HT (lot 1) et 10 000€ HT (lot 2).

2 offres ont été reçues dans les délais.

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, 3 critères ont été annoncés : Prix (40), la valeur technique (50) et les délais (10).

Les offres ont été analysées par les services Marchés Publics et Assainissement qui ont présenté le rendu de leur analyse devant les membres de la CAO.

A l'issue de l'analyse des offres, il ressort que les offres suivantes sont les plus économiquement avantageuses pour les intérêts de la collectivité :

- Lot 1 : IRH ingénieurs conseil (taux 6.27%)
- Lot 2 : VALORIS géomètre expert (taux 4.50%)

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont émis un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises ci-dessus énoncées dans la séance du 27 février 2017.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

**PREND ACTE** des avis de la CAO du 27/02/2017;

**AUTORISE** le Président à signer les marchés et tout acte nécessaires à l'exécution technique, administrative et financière de ces marchés.

Fait et délibéré à la salle du Conseil du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS